

## Chronique de documentation

J. D.

Volume 35, numéro 3, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103619ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103619ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

D., J. (1967). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 35(3), 230–242. <https://doi.org/10.7202/1103619ar>

# Chronique de documentation

par

J.D.

**Belle-Anse, par Marcel Rioux. Les granges du Québec, par R. L. Séguin. Le Rossignol y chante, par Marius Barbeau. Rideau Hall, an illustrated History of Government House, by R. B. Hubbard.** Aux éditions de l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa.

230

Voilà quatre livres bien différents, que vient de faire paraître l'Imprimeur de la Reine, dans une toilette très attrayante. Les trois premiers sont dus au Musée National du Canada. Le quatrième est dédié au gouverneur général du Canada et à Madame Georges P. Vanier, qui ont été les avant-derniers occupants de la vieille maison, mise à la disposition du Représentant de la Reine: le vice-roi comme on l'a longtemps appelé dans une monarchie qui s'affirme de moins en moins, sauf aux époques où la Reine vient d'Angleterre à bord du "Britannia" assister aux fêtes du Centenaire de la Confédération ou visiter l'Exposition. À ce moment-là, par un vestige d'une autre époque, on ferme les portes pour permettre à la souveraine de visiter en paix une exposition qui s'est voulue bien démocratique pourtant, en s'appelant "Terre des Hommes".<sup>1</sup>

Le livre est plaisant. Il raconte les années passées à Rideau Hall par les gouverneurs depuis 1867. Par ses abondantes illustrations, il nous présente également la vieille maison bourgeoise du début, décorée à la manière laide et lourde de l'époque victorienne et qui, petit à petit, a pris un aspect plus agréable. À l'intérieur, on nous montre l'évolution de la décoration en partant du boudoir de la princesse Louise (où seule une porte peinte de motifs gais et une fort belle

<sup>1</sup>D'elle-même, la souveraine a rétabli les choses en montant dans le mini-rail avec le premier ministre et, plus tard, en se mêlant à la foule.

tapisserie sont plaisantes) jusqu'à l'actuelle chambre royale où, enfin, il est permis d'avoir des couleurs gaies, des meubles légers et des étoffes luxueuses. Qu'on est loin de la rigueur et de la laideur victoriennes !

Les trois premiers livres sont bien différents. Ils traitent de ce qu'on appelle maintenant les sciences humaines, qui étudient l'homme dans son habitat, dans ses habitudes, dans son langage, dans ses chansons et dans sa vie de tous les jours. Les trois auteurs sont également consciencieux, vrais et intéressants. Barbeau capte le folklore musical avant qu'il ne soit trop tard. Il a entendu les chansons à Notre-Dame du Portage, aux Éboulements, à Port Daniel, à Vincent Ferrier de Repentigny, partout où existe une tradition orale qui s'oublierait tôt ou tard s'il n'y avait pour la recueillir des hommes comme Marius Barbeau à Ottawa, Luc Lacoursière à Québec et des femmes comme Carmen Roy au Musée National du Canada.

231

Séguin et Rioux sont différents. Séguin s'attache à expliquer la vie rurale avec les granges et leur évolution du XVIIe au XIXe siècle dans le Bas-Canada. De son côté, Marcel Rioux recherche dans son livre les détails de la vie courante dans un tout petit patelin de la Gaspésie — Belle-Anse — qui vit surtout de la pêche. Il en examine un peu tous les aspects, mais surtout les valeurs culturelles. Son étude est intéressante par les faits réunis, par la méthode de travail et par l'atmosphère qu'il recrée.

L'auteur veut également "faire avancer la connaissance du changement culturel qui s'opère au Canada français". Même si on est très loin du milieu urbain où maintenant habite la plus grande partie de la population, il est très intéressant de voir comment le milieu rural passe de l'immobilisme presque complet à une certaine vie intellectuelle que lui apportent l'instruction, les journaux, la radio, et la télévision:

ces étonnants véhicules de la pensée dans les campagnes lointaines.

**John A. Macdonald, The Old Chieftain**, by Donald Creighton.  
 Chez MacMillan, à Toronto.

232 Les études sur la Confédération et sur ses auteurs ont été très nombreuses depuis un an ou deux. Parmi les plus intéressantes, il faut mentionner, je pense, cette biographie de Donald Creighton, consacrée à celui qui a été l'instrument principal du régime dont on fête le centenaire en ce moment.

Entre MacDonald, petit immigrant anglais de 5 ans, dont les parents viennent s'installer à Kingston, et le chef de l'État qui mène le pays tambour battant, il y a 30 ou 40 ans de distance. M. Creighton étudie cette période avec la minutie d'un historien de métier, qui ne s'arrête pas seulement au détail. Il nous présente un politicien, puis un politique, entraîné dans toutes les bagarres du temps, qui évite les chausse-trapes qu'on lui place sous les pieds, sauf celle du Pacifique Canadien qui l'entraîne, lui et son parti, dans les déserts de l'opposition. Il nous le montre revenant plus fort en 1878, s'opposant d'abord à un gouverneur assez indépendant d'esprit et flanqué d'une compagne qui était la quatrième fille de Victoria Regina. Il offusque celle-ci un jour en arrivant à un bal un peu saoul, comme d'habitude. Tout passe cependant et lui reste après le retour des Lorne en Angleterre. Il garde la barre, à travers vents et marées, détesté par les uns, appuyé par les autres qu'il garde en place pendant ces années où se prépare l'avenir du Canada, appelé à jouer un peu tous les rôles, avec le geste large envers les pays qui adhèrent au pacte de Colombo ou avec des attitudes un peu mesquines, parfois, envers les gens des provinces maritimes ou du Québec, tant qu'un homme ou une équipe ne tape sur la table.

Après cent ans, on voit se dégager, dans le livre de Creighton, une personnalité bien curieuse qui tient de l'ange et de la bête, mais plus de l'un que de l'autre. Entre les deux se glissent parfois un quelconque démon aux pieds fourchus, mais intelligent, fin et assez sympathique. Il est audacieux, clairvoyant. Entre de multiples whiskys,<sup>1</sup> il garde la tête assez solide pour conduire la barque à bon port. Il est très différent de ses successeurs: Laurier, né à St-Lin et devenu le plus victorien de nos chefs de gouvernement; très différent de MacKenzie King, vieux renard, ennuyeux comme la pluie, mais extraordinaire manœuvrier, de Borden, de Bennett, de Saint-Laurent, (honnête homme, venu un peu tard sur la scène politique), de Diefenbaker (champion attardé du britannisme) et de Pearson, autre grand manœuvrier. 233

MacDonald a posé les premiers jalons de la Confédération et de ses politiques. Celles-ci devaient être suivies assez fidèlement par la suite, même si graduellement le Canada se détacha de l'Angleterre par une évolution lente, mais sûre, jusqu'au moment où l'Angleterre devait s'orienter vers le marché commun. C'est le dernier refuge d'un pays qui, après s'être éloigné du Continent, sent la nécessité de s'en rapprocher au point de se fondre dans l'économie de certains des pays qui s'y trouvent. En Angleterre, il y a loin du superbe isolement d'autrefois aux liens prochains du marché commun; comme il y a loin, au Canada, de la Confédération d'hier — que MacDonald a voulu forte — à l'actuel régime sur lequel on s'interroge.

**Bibliographie pour servir à l'histoire du Canada français.**

**Bulletins no 1 et 2.** Par Cameron et Elizabeth Nish.

École des Hautes Études Commerciales de Montréal et Sir George Williams University, Montréal.

<sup>1</sup> On raconte qu'un jour il dit à un de ses ministres qui avait également un faible pour l'alcool: "Il n'y a place dans mon cabinet que pour un seul ivrogne, et ce sera moi".

Le premier bulletin traite strictement de bibliographie et de la méthode analytique suivie par le Centre de recherche en Histoire économique du Canada français, ainsi que par le Centre d'étude du Québec. Nous le signalons au lecteur, car il y a là une remarquable source de documentation sur un sujet que chacun croyait jusqu'ici limité à sa plus simple expression. M. et Mme Nish nous apportent la riche moisson qu'ils commencent d'enranger.

234

**Rapport de la Commission d'étude du problème des droits des salariés sur l'accroissement des actifs dus à l'auto-financement.** Rapport des travaux. Annexes. Juillet 1966.

Le titre est long. Il se rapporte à ce qu'il est convenu d'appeler l'amendement Vallon: mesure généreuse, mais à laquelle s'opposent les patrons qui la craignent et les ouvriers qui préfèrent l'immédiat au lointain. "Un Tiens vaut mieux que deux Tu l'auras" leur semble aussi vrai en ce moment que dans les temps lointains où un esprit astucieux imagina cette sentence venue de la sagesse des petites gens.

Le Rapporteur de la Commission, lui, n'est guère enthousiaste.

Le Général de Gaule est favorable, paraît-il, à l'amendement Vallon. Se laissera-t-il influencer par le jugement de ses hommes sages à qui il a demandé conseil? Il est permis d'en douter, même si l'amendement a coûté à M. Vallon son siège de député. Le général n'a pas l'habitude de s'arrêter à l'opinion d'autrui. Dans l'intervalle, cela et bien d'autres choses font que la Bourse de Paris reste faible, hésitante, comme un grand malade incapable de réagir. Mais il y a aussi à cela bien d'autres causes, dira-t-on. Assurément; mais il n'empêche que c'est peut-être une des plus importantes.



Depuis lors, le gouvernement a adopté l'ordonnance dite de l'intéressement du personnel. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

**Le Québec dans le Canada de demain.** Le Devoir, Montréal.

A la télévision, le ministre de la justice a dit avec un calme olympien, il y a quelque temps: "Je ne vois pas qu'il y ait lieu de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, en ce moment: les esprits sont trop agités pour qu'on y voit clair." Nous ne voulons pas discuter la question ici. Nous voulons simplement renvoyer le lecteur à un numéro spécial du "Devoir" consacré à la Confédération, en l'honneur du Centenaire que l'on fête en ce moment. On y voit des opinions très diverses exprimées par des gens aussi différents que MM. Marcel Faribault, et François-Albert Angers (qui sont un peu comme le feu et l'eau), Richard Arès, André d'Allemagne, séparatiste notoire, Gérard Pelletier (grand prêtre du Pacte qui, comme la Reine, "can do no wrong"), Jacques-Yvan Morin — partisan du statut particulier —, Jean-Charles Bonenfant (sage parmi les sages, qui vit sans difficulté avec les vieux livres et ses contemporains), Fernand Dumont qui s'inquiète de l'avenir de l'homo canadensis et Jean-Jacques Bertrand: un des ministres les plus sérieux et les plus intelligents de l'équipe provinciale actuelle.

235

Le sommaire du numéro spécial est très intéressant. Qu'on en juge par cette énumération:

Marcel Faribault: Une nouvelle constitution: nécessité et critères. François-Albert Angers: A un statut particulier qui sera toujours ambigu, pourquoi ne pas préférer tout de suite la parité de statut, c'est-à-dire les États associés. Fernand Dumont: Y a-t-il un avenir pour l'homme canadien-français? Jacques-Yvan Morin: L'idée de statut particulier, hier et aujourd'hui. Gérard Pelletier: Préparer le dossier.

- André d'Allemagne: Pour le Québec, une seule alternative: le colonialisme ou l'indépendance. Louis Sabourin: Québec et la vie internationale. Donald Smiley: Les deux voies possibles de l'égalité pour le Canada français. Andrew Brewin: Il faut modifier la constitution et reconnaître un statut particulier pour le Québec. Gad Horowitz: Le statut particulier, formule libératrice pour les deux communautés. Jean-Charles Bonenfant: Genèse et développement de l'idée de statut particulier au Québec. Jacques Brossard: La Cour Suprême et la constitution. Patrice Garant: Le statut particulier et l'administration publique.
- 236 André Morel: Mariage et divorce dans l'ordre constitutionnel canadien. Jean-Jacques Bertrand: Le comité parlementaire de la constitution. Claude Morin: Le ministère des affaires intergouvernementales. Otto-E. Thur: La politique économique doit-elle relever de Québec ou d'Ottawa? Philippe Garigue: Le problème de la sécurité sociale, épreuve critique du fédéralisme canadien. Maurice Carel: L'agriculture, responsabilité fédérale ou provinciale? Pierre-Paul Proulx: Une politique de main-d'œuvre. Robert Bourassa: Revendications du Québec et problème du partage des ressources fiscales. Jacques Brazeau: Une politique de la langue au Québec et au Canada. Jean-Guy Cardinal: Pourquoi le Québec tient à exercer sa juridiction sur les institutions financières. Paul Sauriol: Les implications constitutionnelles d'une politique d'habitation. Roland Parenteau: La planification économique: ses exigences à l'intérieur d'un régime fédéral. Bernard Benoit: 48 ans de licences ou les fondements constitutionnels de la radiodiffusion. Philippe Garigue: Le problème de la recherche scientifique. Juliette Barcelo: L'immigration: quel rôle pour le Québec?

Quelle magnifique équipe de collaborateurs, qui groupe les pôles extrêmes de l'opinion au Canada français! On a ici, je pense, un exemple du chemin accompli par l'Opinion en un siècle. En 1867, il y avait l'Église, le Parti mené rondement par quelques hommes politiques — qui étaient comme des figures de proue —, quelques journalistes et l'Électeur qui votait comme on le lui disait. Même si celui-ci n'a pas beaucoup changé, les pasteurs sont plus nombreux et ils s'expriment beaucoup plus librement; ce qui ne veut pas dire que le troupeau soit plus éclairé, il est vrai.



**Captive Finance Companies : The Why and How of Credit Subsidiaries.** Management Bulletin no. 89. A.M.A. New York.

La "captive company", c'est cette société qui est créée avec les fonds d'un groupe et pour les fins du groupe. Ainsi, une société d'assurance, une société de finance constituées pour financer les automobiles fabriquées par la compagnie X ou pour les assurer si elles sont vendues à tempérament. On peut penser au premier abord à quelque belle captive, comme celles que l'on vendait sur le marché des esclaves aux siècles passés et que de grands peintres ont représentées passant devant des acheteurs au regard libidineux. La réalité est moins romantique.

237

L'entreprise a des problèmes, comme toute autre. Ce sont eux que les collaborateurs de l'American Management Association nous présentent dans un "Management Bulletin" de quelque trente pages, remplis de détails comptables, statistiques et autres.

**Le nom des oiseaux du Canada : noms français, anglais et scientifiques.** Publication hors série, no 2. L'Imprimeur de la Reine, Ottawa.

En partant de l'appellation scientifique, on vient de faire paraître au service de la Faune un court recueil des noms d'oiseaux les plus connus au Canada: du huart à gorge rousse, à l'Albatros à nez jaune, du pétrel cul-blanc au pic-bois, ce charmant compagnon de nos promenades en forêt qui assène son bec sur l'arbre avec le même effet qu'une perforatrice mécanique défonceuse de pavé. Sait-on qu'il y a neuf variétés de pics, du *Red Leaded Woodpecker* au *Northern Three-Toed Woodpecker* connu tout simplement en français sous le nom de pic à dos rayé.

Si le texte est destiné au francophone ou à l'anglophone moyen, le service de la Faune ne pourrait-il compléter aimablement son travail en ayant une table alphabétique dans l'une et dans l'autre langue. Si, en béotien que je suis, je connais le *Woodpecker* ou pic-bois, j'avoue, en toute humilité, ignorer le *Melanerpes erythrocephalus*, qui en est l'appellation savante.

**238 La peinture au Canada, par J. Russell Harper: des origines à nos jours.** University of Toronto Press et aux Presses Universitaires Laval, 1966.

Des débuts, avec le Frère Luc, à Pellan, Riopelle, Emily Carr, Kazuo Nakamura, Bruno Robock et Max Bates, en passant par Plamondon, Hamel et Krieghoff, l'auteur nous fait passer à travers la production de trois siècles. Il nous indique le cheminement du métier et de l'inspiration à travers l'école française (1665 à 1759), puis coloniale anglaise, puis sous l'influence d'un nationalisme ou d'un régionalisme comme celui des Sept, puis, enfin, sous l'influence de l'École française contemporaine: de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>. Celle-ci nous a valu la peinture impressionniste avec Morrice, fauve avec Milne, puis cubiste, surréaliste, non figurative ou tachiste. L'auteur rappelle aussi les influences que Pellan, Dallaire, Lyman ont rapportées de France et qui ont bouleversé la peinture au Canada, avant que Borduas, Riopelle et d'autres n'en changent complètement la technique.

Livre intéressant, fouillé, parfois anecdotique, dont le Conseil des Arts du Canada a facilité la publication. On y trouve un texte vivant et d'excellentes reproductions en noir ou en couleur. J'y ai vu avec plaisir une très belle nature morte d'Antoine Plamondon, qui date de 1880, un Ozias Leduc de 1887: les "Trois Prunes", un Morrice (*Wood pile*) qui n'est peut-être pas la plus lumineuse de ses toiles et cette

“Jeune Fille aux anémones” de Pellan, une des œuvres les plus charmantes du peintre.

Il faut s'incliner avec respect devant un premier ministre intelligent,<sup>1</sup> qui a permis au Conseil des Arts du Canada de permettre la publication d'œuvres comme celle-ci. Il aurait fallu y renoncer autrefois, avant que ne soit constitué un fonds substantiel avec les droits touchés de deux successions énormes, à la taille d'un capitalisme triomphant.

239

**Vie des Arts.** Printemps 1967, Montréal.

“Vie des Arts” est l'une des plus belles revues au Canada. Très bien imprimée et illustrée, elle se consacre à tout ce qui rend le mouvement artistique au Canada, vivant, actif, bouillonnant. Dans son dernier numéro on trouve d'excellentes études faites à l'occasion du Centenaire de la Confédération. Et puis, un article sur l'exposition que, dans le pavillon français, on a appelé l'Amitié franco-canadienne. J'y suis allé à deux ou trois reprises pour revoir les vieilles cartes, les gravures, les ex-votos, venus de Chartres ou d'ailleurs, et les gravures représentant Québec comme elle n'a jamais été: ville des Flandres aux maisons en brique rouge et aux murs en escalier; toutes choses agréables, même si elles n'ont existé que dans l'imagination du graveur. Elles font penser par leur inexactitude et leur charmant métier, à ces scènes de la forêt américaine où de bons sauvages mènent la vie que Rousseau et les philosophes du XVIIIe siècle ont imaginée dans leur candeur naïve.

**Forces.** Hydro-Québec, Montréal.

Papier, caractères, disposition des textes et des gravures, tout est soigné dans cette revue qui est au niveau de “Vie des Arts”. Elle ne se préoccupe pas des mêmes questions, mais, dans son esprit, elle rejoint les plus grands périodiques

---

<sup>1</sup> M. Louis Saint-Laurent.

d'Europe et des Etats-Unis par sa présentation et la qualité de ses collaborateurs. Elle est bien caractéristique du travail qui se fait en ce moment, dans cette très grande entreprise qu'est le monopole de l'électricité dans la province de Québec. La Revue indique qu'on s'y préoccupe aussi bien du fonds que de la forme.

**Terre des Hommes: Exposition Internationale des Beaux-Arts.**  
 240 Montréal, 1967.

À l'occasion de l'Exposition Internationale de 1967, *Terre des Hommes* a réuni dans son pavillon des Beaux-Arts une très belle exposition d'œuvres d'art, avec le concours de la Galerie nationale du Canada. Pour répondre à l'invitation de notre pays, un grand nombre de musées ont prêté des toiles, des sculptures, des tapisseries qui font la gloire de notre civilisation. C'est ainsi que, dans un espace relativement restreint, on a pu réunir quelques-unes des grandes œuvres dont l'humanité peut se targuer.

Dans un beau catalogue, la Galerie Nationale du Canada présente ces trésors aux visiteurs du monde entier qui se pressent à son pavillon des Beaux-Arts. Nous en conseillons la lecture à ceux qui, après avoir visité les salles, veulent se rappeler les œuvres exposées, leurs auteurs et le milieu où ils ont vécu.

M. Pierre Dupuy a donné un avant-propos au catalogue et M. Robert Élie une préface qui est, en même temps une présentation. Comme celui-ci le dit très bien: "Cette exposition est une fête de l'amitié . . .".

**Vocabulaire de la langue des Assurances sociales et des assemblées délibérantes.** Les Laboratoires Ayerst, Montréal.

On doit cette brochure cartonnée, élégante et bien faite, aux Laboratoires Ayerst de Montréal. Il faut les en remercier, car il y a là un vocabulaire précieux pour celui qui, respectant

sa langue, recherche le mot juste. Il ne faudrait pas oublier de dire que si les Laboratoires Ayerst se sont chargés de la partie matérielle, c'est au comité d'étude des termes de médecine que revient le mérite d'avoir conçu et réalisé le vocabulaire. On ne saurait trop le féliciter de cette initiative nouvelle. Petit à petit, il dote le milieu médical — qui en avait grand besoin — d'une langue technique, précise et mise au point. Il y a là un mérite qui n'est pas mince, dans un domaine qui doit rattraper rapidement une pratique en constante évolution. Comme presque tout vient du milieu anglophone, il faut être prêt à évoluer, en adoptant un vocabulaire déjà existant dans les pays francophones ou en adaptant notre parler à un jargon inconnu ailleurs parce que la pratique y est parfois différente.

241

**Journal of American Insurance.** 1966. Index. Vol. 41 - nos 1-5, Édité par American Mutual Insurance Alliance.

Il faut remercier l'American Mutual Insurance Alliance d'avoir fait paraître la table alphabétique du "Journal of American Insurance". Elle nous apporte, sous une forme facile à consulter, les articles parus en 1966, qui étudient les événements principaux en assurance, sous l'angle théorique et pratique.

**Québec, terre d'entreprise.** Publié par le ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, Québec.

Destiné à l'étranger venu visiter l'exposition internationale, ce cartable contient des textes très bien faits et illustrés. Il présente en une toilette d'un goût excellent les richesses naturelles, l'industrie, la main-d'œuvre, les transports et communications, le commerce, les finances et la fiscalité d'une province en plein essor, sous la direction de gouvernements dynamiques et de technocrates intelligents. S'il faut féliciter le Ministre du Commerce du Québec de l'initiative, il ne faut



drait pas oublier ceux qui l'ont conçue et réalisée. À leur tête se trouve un sous-ministre dont on se plaît à reconnaître l'intelligente activité.

On retrouve, dans les textes et dans leur présentation, l'esprit qui a régné au pavillon de la province de Québec à l'Exposition Internationale et qui en a fait l'un des plus intéressants. On aurait aimé savoir, cependant, qui louer pour les illustrations et la typographie, tant elles sont réussies.

242

**Uniform Reinsurance Accounts**, by E.J. Slager Groupe Algemeene, Amsterdam.

**National Regulation of Insurance**, by Leon H. Doman. Published by Worldwide Research Corporation, New York.

Avoir des comptes uniformes est, en effet, une nécessité pour des cédantes aussi bien que pour les réassureurs, qui traitent avec le monde entier. Il ne suffit pas de fournir des chiffres et des statistiques, il faut qu'ils traduisent la situation exactement et de façon uniformément admise. Pour cela, il faut que s'applique les mêmes critères aux deux extrêmes de l'opération. C'est ce que constatent tous ceux qui traitent avec l'étranger. Or, la réassurance est essentiellement un commerce fait avec le monde. C'est là que le travail de M. Slager prend tout son intérêt.

La deuxième brochure précise en sous-titre "The Effects of International Treaties and Agreements on insurance and reinsurance". L'auteur a été "general counsel" de l'American Foreign Insurance Association de 1942 à 1964, c'est-à-dire pendant toute cette période d'extrême activité qui a permis l'essor de cette grande société américaine dans le monde. Il est particulièrement bien placé pour étudier l'effet des traités et conventions internationaux sur l'assurance et la réassurance. Après avoir étudié quelques-uns d'entre eux, il conclut que les assureurs et les réassureurs doivent étudier de façon très précise la portée immédiate et lointaine des ententes internationales de toutes espèces, s'ils veulent savoir en quoi et comment ils s'engagent en travaillant dans les pays étrangers. Les traités, en effet, peuvent à un moment donné se superposer aux contrôles nationaux et devenir ce qu'il entend par "Supra-National Regulation of Insurance".